Publié le : 17/04/2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260416-ARR_2026_081-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 avril 2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 22

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 17 avril 2026

L'an, deux mille vingt-six, le 16 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwenaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs David AILLET, Gwenaëlle AOUTIN, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Adeline BRIVE, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Mauricette DIRR, Laurence FIESCHI-MÈGE, Jacy GILLET, Chihaidine HAMOUZA, Guy HEURTAULT, Anne JOSEPH, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Alexis POIDEVIN, Arnaud REVAULT, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :
Madame Stéphanie FLEGEAU, Matthieu MOISAN.

Etaient absents représentés :
Néant

Procurations :
Madame Stéphanie FLEGEAU donne procuration à Madame Chantal TARDY.

Secrétaire de séance : Monsieur Arnaud REVAULT

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260416-ARR_2026_081-DE

CM 16.04.2026	Création de poste d'adjoint technique territorial	**Délibération n°2026-081**

Rapporteur : Adeline BRIVE

Madame la 1ère adjointe en charge des affaires générales, des ressources humaines et des finances informe l'assemblée que seul le conseil municipal peut autoriser le recrutement d'un agent en créant le poste nécessaire et en établissement un tableau des effectifs.

La fonction publique territoriale est composée de filière, de catégorie hiérarchique, de cadre d'emploi et de grade.

À la suite du renouvellement général des conseillers municipaux, une séance du conseil municipal sera consacrée à une série de délibération de ressources humaines. Ce sera l'occasion de sensibiliser l'ensemble du conseil aux particularités de la Fonction Publique Territoriale.

Pour autant, il est utile dès ce soir de procéder à la création d'un poste afin de respecter les délais nécessaires pour permettre le recrutement d'un agent déjà dans les effectifs, mais dont le contrat aidé ne pourra pas être renouvelé.

VU, l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, qui prévoit la création des emplois permanents par les collectivités territoriales ;

VU, le décret n° 2016-594 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

VU, le tableau des effectifs de la Commune de Jugon-les-Lacs, tel qu'arrêté lors des dernières délibérations du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet (35 heures hebdomadaires) permettra de répondre aux besoins identifiés en matière d'entretien et de maintenance des espaces publics et des équipements communaux ;

CONSIDÉRANT que cette création s'inscrit dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences, conformément aux orientations définies par la collectivité ;

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260416-ARR_2026_081-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

- **De créer à compter du 1er juin 2026, un poste d'adjoint technique territorial à temps complet (35 heures hebdomadaires) au sein du service propreté des services techniques de la Commune de Jugon-les-Lacs.**
- **Que le tableau des effectifs de la commune est modifié en conséquence.**
- **Que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette décision sont inscrits au budget communal.**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS (Côtes d'Armor)

Gwénaëlle AOUTIN

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260416-ARR_2026_081-DE